

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **16 mai 2011**

Décision n° **B-2011-2315**

commune (s) : Chassieu

objet : Mise à disposition de terrains communautaires situés rue Marius Berliet sous forme de bail à construction au bénéfice de l'OPH Grand Lyon Habitat - Mise en place d'un pacte de préférence en complément de la décision n° B-2010-1440 du Bureau du 8 mars 2010

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Barral

Président : Monsieur Jean-Paul Bret

Date de convocation du Bureau : lundi 9 mai 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 17 mai 2011

Présents : MM. Bret, Darne J., Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mmes Vullien, Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Collomb, Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mme Elmalan (pouvoir à Mme Besson), MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Daclin (pouvoir à M. Blein), Kimelfeld, Crimier (pouvoir à M. Barral), Philip (pouvoir à Mme Gelas), Colin (pouvoir à M. Desseigne), Mme Dognin-Sauze, MM. Claisse (pouvoir à M. Passi), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Crédoz).

Absents non excusés : MM. Arrue, Charles, Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 16 mai 2011

Décision n° B-2011-2315

commune (s) : Chassieu

objet : **Mise à disposition de terrains communautaires situés rue Marius Berliet sous forme de bail à construction au bénéfice de l'OPH Grand Lyon Habitat - Mise en place d'un pacte de préférence en complément de la décision n° B-2010-1440 du Bureau du 8 mars 2010**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 4 mai 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.5.

Par décision n° B-2007-5227 du Bureau du 21 mai 2007, la Communauté urbaine a approuvé le principe de mise à disposition de terrains communautaires constitués par les parcelles de terrain situées rue Marius Berliet, respectivement cadastrées sous les numéros 95, 146 et 169 de la section CB, et autorisé l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat à déposer un permis de construire afin de réaliser l'opération d'habitat adapté pour les ménages du voyage sédentarisés de Chassieu.

Par décision du Bureau n° B-2010-1440 du 8 mars 2010, la Communauté urbaine a approuvé la modification des conditions financières suite à un nouveau montage permettant l'équilibre financier du programme.

Cette mise à disposition au profit de l'OPH Grand Lyon Habitat, serait assortie d'un pacte de préférence en cas de cession du tènement communautaire ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve la mise en place d'un pacte de préférence au profit de l'OPH Grand Lyon Habitat en cas de cession du tènement communautaire.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de ce bail.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 mai 2011.